

N'oublions pas que nous sommes, ici, les législateurs de toute la nation, que nous devons réaliser l'équilibre économique national entre tous les citoyens du Canada et toutes les institutions du Canada afin d'administrer le pays convenablement au moyen de la formule classique et reconnue des revenus-dépenses et profits.

Monsieur le président, l'honorable ministre des Finances (M. Sharp) croit que seule la fiscalité ou la taxation peut remédier aux problèmes financiers. La fiscalité, qui tend à réduire les biens privés en faveur des biens publics, est basée sur un système financier faux, en désaccord avec les belles réalités. Le résultat de cette diminution du réel par des faussetés financières fait inutilement souffrir des individus et des familles. L'argent est artificiellement rationné, alors que la production possible est presque automatiquement éliminée. Le problème d'argent est un problème purement artificiel, mais toute la société en souffre s'il faut en juger par le nombre des victimes et la durée des souffrances imposées. Les auteurs de ce diabolique système financier font plus de mal que tous les autres malfaiteurs du monde mis ensemble, et les gouvernements qui ne font rien pour y remédier font office de complices conscients ou, je dirais, peut-être, malfaisants.

Monsieur le président, on ne dirait vraiment pas que le Parlement rassemblé dans cette enceinte en est un qui est supposé exercer la souveraineté de la nation. Au contraire, on dirait plutôt qu'on assiste à un débat entre des gens qui veulent se partager les biens qui ont été enlevés aux individus de la nation, et je suis d'avis que pour remédier à cette situation, on devrait s'inspirer du geste que le Grand Maître a posé quand il est entré dans son temple et a constaté qu'il était rempli d'individus qui étaient là seulement pour faire le commerce des biens, qui étaient là pour exploiter en partie la nation, pour exploiter un peu tout le monde.

Tout le système de taxation actuel est la conséquence d'un système financier édifié sur une base d'injustice.

Monsieur le président, nous aurions bien des choses à dire là-dessus, mais comme mon temps de parole se termine, je dois dire que je crois avoir fait tout mon possible, dans ma situation d'homme libre, d'un homme qui n'est pas attaché à personne, pour rendre service à la nation. Je crois avoir fait mon devoir envers la nation, je crois avoir dévoilé les méfaits du système actuel et je voudrais bien que les journalistes fassent la même chose, parce qu'il n'ont pas rapporté un mot de tout ce que l'on a dit dans cette enceinte depuis deux jours. Les journalistes, je dirais, sont à la merci de la haute finance, eux aussi.

[M. Latulippe.]

[Traduction]

M. le président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Johnston: Monsieur le président, j'ai écouté avec intérêt hier les observations du ministre des Finances, alors qu'il nous rappelait l'historique de ce projet de loi et les différents retards qui l'ont empêché de devenir une loi de notre pays. J'ai également été fort intéressé hier par les remarques du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, surtout lorsqu'il a dit que le ministre des Finances et les membres du Crédit social étaient tous des gens religieux. Loin de songer à le nier, je dirai que le représentant est lui aussi profondément convaincu en matière de religion; la différence ne réside pas dans la profondeur de l'expérience religieuse, mais dans la qualité de la religion qui peut être vivante ou morte, celle du député tombant dans cette dernière catégorie.

Par ailleurs, je ne voudrais pas que s'imprime l'impression que le ministre des Finances et les membres du Crédit social ont la même mentalité religieuse en matière de finance. A mon sens, nous tendons vers une attitude analytique tandis que le ministre des Finances et le gouvernement sont trop portés vers l'ancienne magie et à l'ancien rituel, vers l'idée désuète que l'argent est tout autre chose qu'un moyen d'échange, et qu'il est imbu d'une puissance mystique et magique qui lui est propre.

L'hon. M. Sharp: Monsieur le président, l'honorable député me permettra-t-il de l'interrompre pour le remercier sincèrement de la distinction très nette qu'il fait entre nos deux opinions? J'aimerais aussi noter, et l'honorable député l'appréciera, j'en suis sûr, que c'est révélateur de l'examen minutieux auquel ce bill a été soumis de constater qu'à son arrivée au comité permanent, l'aspect de mon collègue alors n'était pas ce qu'il est aujourd'hui et je le félicite de ses réalisations remarquables pendant cette période. (*Exclamations*)

M. Johnston: Monsieur le président, les remarques acérées du ministre sont justifiées. Je reconnais que les sessions du comité des finances ont été très longues et je suis d'accord sur toute la ligne avec les observations du ministre qui a dit, hier, que les membres du comité avaient beaucoup appris au cours de ces séances. J'ajouterai qu'ils n'ont pas été seuls à tirer profit de ces travaux car très